

Département du GARD
Arrondissement de Nîmes
Ville de BAGNOLS-SUR-CÈZE
Commande publique
Marchés Publics

DÉCISION MUNICIPALE n°2024-12-27

Objet : Avenant n°2 au marché de Contrôle Technique pour le centre culturel Léo-Lagrange à Bagnols-sur-Cèze

Le Maire de la ville de Bagnols-sur-Cèze,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu la délibération n°2020-07-022-a du Conseil municipal portant sur les délégations du Conseil municipal au Maire,
Vu le projet de réhabilitation du centre culturel Léo-Lagrange de la ville de Bagnols-sur-Cèze,
Vu la convention de mandat confiant la réalisation de cette opération à la SPL 30,
Vu le marché conclu avec la société APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION France,
Vu l'avenant 1 notifié le 4 novembre 2021 par la Commune et ayant pour objet l'analyse supplémentaire du dossier de conception / rédaction et d'une nouvelle version du RICT,
Vu l'avenant de transfert notifié du 19 août 2022 ayant pour objet de transférer à la SPL30 le marché passé par la Commune,
Considérant l'allongement de la durée des travaux de 11 mois,
Considérant la présence régulière du Contrôleur Technique en réunion de chantier (1 à 2 fois par mois) et la production de nombreux rapports de synthèses supplémentaires,
Considérant les modifications programmatiques du projet à la demande du Maître d'ouvrage, avec pour incidence de nouvelles analyses des plans d'EXECUTIONS des entreprises,

DÉCIDE

- **d'approuver** la passation de l'avenant n°2 pour le marché SPL30-076-02 pris sur le fondement de l'article R2194-2 du code de la commande publique :

<i>N° de marché</i>	<i>Montant du marché initial</i>	<i>Montant des avenants déjà passés</i>	<i>Montant de l'avenant proposé</i>	<i>Montant du nouveau marché</i>	<i>% global des avenants</i>
SPL30-076-02	18 720,00€ HT	1 404,00€ HT	7 150,00€ HT	27 274,00€ HT	45,69%

- **d'autoriser** le représentant de la SPL30 à signer cet avenant et à le mettre en œuvre dans le cadre de la convention de mandat qui lui a été confiée,

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 030-213000284-20241211-2024_12_27A-CC



- **de confirmer** que les dépenses susvisées sont inscrites au budget.

Fait à Bagnols-sur-Cèze,
le 11 décembre 2024

Le Maire,

Jean-Yves CHAPELET

